

## Plan d'accueil des élèves. Jean Macé élémentaire.

### Equipe enseignante :

Enseignantes en présentiel : lundis – mardis – jeudis – et vendredis

- Dès le 11-05 : Mme Grouhan Ventana – Mme Lhommet – Mme Benoit
- A partir du 25-05 : Mme Volleau (sauf le vendredi) – Mme Arnaud (sauf le jeudi)

Enseignante en distanciel car personnel à risque : Mme Plaud

**Les mercredis :** la ville propose un service d'accueil de 7h30 à 18h30 réservé aux familles qui sont identifiées dans les professions prioritaires, et ne disposant pas d'un mode de garde (justificatif à fournir). Toutes les enseignantes sont en distanciel.

**Constitution des groupes d'élèves :** 5 groupes d'élèves accueillis dans la limite de 15 élèves par groupe.

Les groupes seront stables afin d'éviter le brassage des élèves

Mme Grouhan-Ventana	Mme Arnaud	Mme Lhommet	Mme Volleau	Mme Benoit
Les CP	Les CE1 Groupe absent le jeudi (temps partiel)	Les CE1-CE2	Les CM1 Groupe absent le vendredi (décharge direction)	Les CM2

### **Priorisation des élèves**

1. Elèves prioritaires : qui n'ont pas de solution de garde.
  2. Elèves volontaires. Avec une priorité aux élèves décrocheurs et/ou difficulté scolaire
- Chaque enseignante complètera son groupe pour répondre au mieux aux besoins de chaque élève

### Continuité pédagogique :

Il est conseillé aux parents de scolariser leur enfant à la journée et à la semaine afin que les enseignantes puissent assurer la continuité pédagogique au mieux. Si les parents choisissent de ne pas scolariser leur enfant tous les jours, ils s'engagent à continuer l'école à la maison les jours d'absences.

### Entrées et sorties échelonnées

Principe : le référent du périscolaire Fabrice Gautier se poste successivement aux entrées de l'école pour accueillir les élèves. Les élèves entrent directement dans leur classe en suivant le chemin indiqué. Interdiction pour les parents de pénétrer dans les bâtiments de l'école.

	<b>CP CM1</b>	<b>CE1 CE2 CM2</b>
lieu	rue Claude Monet (accès via le plateau multisports)	Rue Fontanes
entrée	8h35 et 8h44	8h46 à 8h55
sortie	15 h 50	16 h

Chaque famille devra respecter l'horaire pour venir chercher ou emmener leur enfant (pour les fratries, il sera certainement nécessaire de patienter car il sera impossible de les regrouper en respectant les recommandations sanitaires)

## La classe

Les enfants seront placés à une place attribuée distante d'au moins 1 m des camarades, ils ne pourront pas circuler librement dans la classe.

Seul le personnel adulte portera des masques. Vos enfants pourront porter des masques que vous leur fournirez à condition qu'ils soient autonomes pour leur utilisation.

## Le matériel

Le matériel collectif ne pourra être prêté aux enfants qu'après avoir été désinfecté avant et après chaque utilisation. Ainsi votre enfant devra se présenter à l'école avec l'ensemble de son matériel cahier, trousse, feutres/crayons de couleur. Les enfants ne pourront rien laisser dans les bureaux. Les parents fourniront **un paquet de mouchoirs ainsi qu'une bouteille d'eau à leur enfant**. Possibilité d'amener un jeu, un livre de la maison : Cordes à sauter, livres, coloriages, ou tout autre jeu non électronique à usage individuel que seul l'élève touchera. Il sera impossible de prêter des livres de la bibliothèque.

## Accueil périscolaire

L'accueil se fera aux horaires habituels : à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les parents sonnent à la porte habituelle. Dans la mesure du possible, afin de faciliter l'organisation de ces temps, vous êtes encouragés à ne pas utiliser les services de garderie si vous en avez la possibilité.

## Restauration scolaire :

Le service de restauration scolaire n'est pas proposé à ce jour. Les parents doivent fournir un pique-nique froid dans un sac isotherme, et un goûter si leur enfant reste en garderie. Il est possible qu'un service de restauration se remette en place dans les semaines suivantes, nous vous tiendrons informés des modalités si tel était le cas. Si la météo le permet, le pique-nique sera pris à l'extérieur, dans le cas contraire les enfants mangeront dans les classes.

**La restauration scolaire devrait être ouverte à partir du lundi 25 mai**

## Lavages des mains

Les enfants devront se laver les mains en arrivant à l'école, avant chaque entrée en classe, avant et après les temps de récréation et passage aux toilettes, avant et après les repas, après s'être mouché, après avoir éternué.

## Les passages aux toilettes

Ils se feront durant le temps de récréation, en alternance avec l'autre groupe, présent en même temps sur la cour. Les enfants devront se laver les mains avant et après avoir été aux toilettes. La désinfection des sanitaires se fera après la récréation, après le repas et le soir.

Pour limiter les échanges entre les groupes, les toilettes des filles seront pour les CP et CM1 et les toilettes des garçons seront pour les CE1 - CE2 et CM2

## Récréations

Les récréations se feront en alternance, en occupant un espace de la cour pour chaque groupe. Les enfants devront conserver les distanciations sociales (1m) et ne pourront utiliser d'objets tels que les ballons ou cerceaux.

	<b>Plateau multisports</b>	<b>Terrain de basket</b>	<b>Cour côté table de ping-pong</b>
9 h 50 à 10 h20	CP	CE2	CE1
10 h 20 à 10 h 50	CM1	CM2	

## Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le personnel municipal organise le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels. Les enseignantes aèrent leur salle de classe à plusieurs reprises dans la journée et à minima à chaque récréation.

### **Le maintien de la distanciation physique :**

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.) : respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs ; limiter les déplacements et les croisements dans la classe.

### **Les gestes barrières**

Ils sont appliqués partout, en permanence et par tous : lavage des mains, port du masque par les personnels, ventilation des locaux.

**Contact infirmière scolaire de secteur :** marie-elodie.lefebvre@ac-poitiers.fr

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant s'engagent en complétant le formulaire ci-dessous :

### **Formulaire d'engagement**

Nom de l'enfant : .....

Je m'engage à prévenir l'école en cas d'absence de mon enfant. Si cette absence est liée à la déclaration de symptômes (fièvres...), le préciser.

Je m'engage à prendre sa température avant chaque départ à l'école.

Je m'engage à venir chercher mon enfant rapidement si je suis contacté par l'école.

En cas de fièvre (37°8), de toux, ou d'autres symptômes, je m'engage à ne pas mettre mon enfant à l'école.

L'école ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de déclaration d'un cas de Covid 19.

Je soussigné M/Mme..... a pris connaissance du protocole d'accueil des enfants.

Le protocole a été validé le 12 mai 2020 par la DSDEN.

Document mis à jour le 18 mai 2020 à 20h.